

REUNION DE CONSEIL du 23 MAI 2016 à 20h00

Date de convocation : 13/05/2016

Présents : PROST Jacques, RAYMOND Jean, PINGET Monique, MARION Marie-Noëlle, ROBIN Joël, MALANDRE Madeleine, MALANDRE Sophie, GOUJON Roland, LADARRE Patrice, LOPEZ Arlette, FRELIH Jean-Marc, ROYER Sylvie, MUGNERET Michel.

Absents : TELLEZ Jacqueline et SANCHEZ Francis.

Secrétaire de séance : Jean-Marc FRELIH

Le Procès Verbal de la réunion du 04/04/2016 est approuvé à l'unanimité.

Décision Modificative n°1 – Budget EAU & ASSAINISSEMENT

Vu que les écritures d'ordre liées aux opérations de TVA ont été inscrites au budget 2016 au compte 040 au lieu du compte 041, il convient d'effectuer une décision modificative comme suit :

Dépenses		Recettes	
Compte 2762 (040)	-48 450.00	Compte 21531 (040)	-5 950.00
Compte 2762 (041)	+48 450.00	Compte 21531 (041)	+5 950.00
		Compte 21532 (040)	-42 500.00
		Compte 21532 (041)	+42 500.00
Total dépenses	0	Total recettes	0

Le conseil approuve cette décision modificative à l'unanimité.

Sortie de biens de l'actif

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu que les ateliers municipaux ont été cambriolés et que des biens ont été volés,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE** à l'unanimité de sortir de l'actif les biens suivants :

Sortie de l'actif des biens suivants :				
Compte	Numéro inventaire	Désignation	Année	Valeur € TTC
2188	2188.MAT.TECHN.2003	SOUFFLEUR STHIL	2003	586.04
2188	201	Matériel BOIGET	2009	1187.01
2188	189	NETTOYEUR HAUTE PRESSION	2001	1473.47
2188	2013-878	MARTEAU PERFORATEUR	2013	1540.45
Total				4 786.97

Convention Groupement de commandes

Vu le projet de constitution d'un **groupement de commandes de produits d'entretien**,

Considérant l'intérêt de se regrouper afin de rationaliser le coût de ce type de prestations,

Considérant la proposition de faire porter la coordination du groupement de commandes afférent à la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise qui mènera à bien la procédure jusqu'à la signature du marché,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **Approuve** l'adhésion au groupement de commandes constitué en vue de choisir un prestataire chargé d'assurer la fourniture de produits d'entretien ;
- **Accepte** la Communauté de Communes en tant que coordinateur dudit groupement ;
- **Autorise** le Maire à signer la convention de groupement de commandes.

Projet de travaux de voirie 2017

Le Maire fait le point sur l'avancement des dossiers relatifs aux projets de travaux 2017 sur les voies suivantes :

- **rue des tilleuls et impasse des lupins.**

Le cahier des charges, pour chacune de ces voies, a été élaboré avec l'aide de la MICA (Mission de Conseil et Assistance aux Collectivités- service spécialisé du Conseil Général).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** le projet de **réfection de la rue des Tilleuls et de l'impasse des Lupins**, pour un montant estimé à **38 500€ HT** ;
- **SOLLICITE** le concours financier du Conseil Départemental dans le cadre :
 - du Plan de Soutien à la Voirie (PSV).
 - de la répartition du produit des amendes de police.
- **PRECISE** que les dépenses seront inscrites à la section investissement du budget 2017 de la commune,
- **PRECISE** que la commune sera Maître d'Ouvrage,
- **CERTIFIE** que les travaux portent sur la voirie communale ;
- **S'ENGAGE** à ne solliciter aucun autre programme d'aide du Conseil Départemental au titre de ce projet,
- **S'ENGAGE** à ne pas commencer les travaux avant l'attribution de la subvention,
- **Définit le plan de financement suivant** :

Aide concernée	Sollicitée ou déjà attribuée	Montant dépense éligible	Pourcentage	Montant de l'aide
P.S.V.	Sollicitée	38 500 € HT	30 %	11 550 €
AMENDES DE POLICE	Sollicitée	38 500 € HT	25 %	9 625 €
AUTOFINANCEMENT du Maître d'Ouvrage		38 500 € HT	45 %	17 325 €

Assujettissement TVA pour les recettes sylvicoles

La réglementation prévoit une soumission obligatoire à la TVA pour tous les sylviculteurs dont le montant annuel des recettes encaissées, calculées sur 2 années civiles consécutives, dépasse 46 000 € par an (soit 92 000 € pour 2 ans). L'assujettissement prend effet à compter du 1^{er} janvier de l'année suivant les 2 années.

Il s'avère que la commune de Longchamp entre dans ce créneau et doit demander un assujettissement au 1^{er} janvier 2016.

Point sur les travaux EAU POTABLE et ASSAINISSEMENT

Les ordres de service ont été délivrés à l'entreprise SADE pour début des travaux le 17 mai 2016.

Plan de financement prévu :

	Montant H.T.	Montant TTC
Coût total prévu des travaux d'assainissement	140 706.55 €	168 847.86 €
Coût extension réseau eau potable	15 930.43 €	19 116.52 €
Total	156 636.98 €	187 964.38 €
Subvention Agence de l'Eau	50% Ptie Asst	70 353.27 €
Subvention régionale accordée (Linéaire Asst) (Coût de revient HT x 120 ml / 879 ml)	9 604.00 €	9 604.00 €
Autofinancement communal	76 679.71 €	TVA Remboursée Par LDE

Réhabilitation des locaux scolaires du RPI : résultat de l'appel d'offres concernant la maîtrise d'œuvre.

Vu la délibération n°15-2016 autorisant le Maire à lancer une étude de réhabilitation des locaux scolaires, dans le cadre d'un projet global de rénovation des écoles,

Vu l'appel d'offres en procédure adaptée effectué le 4/04/2016 avec date limite de remise des plis le 12/05/2016, pour un marché de maîtrise d'œuvre composé de 2 missions :

1. Mission diagnostic, constituant la tranche ferme.
2. Mission de base comprenant : avant-projet sommaire, avant-projet détaillé, projet et assistance à la passation des contrats et direction de l'exécution des travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **RETIENT** l'offre du Groupement conjoint Sarl ATELIER EAU CARRE, Sarl BET DAVENTURE et SAS 3iA, dont le mandataire est l'Atelier Eau Carré, ayant obtenu la meilleure note selon les critères mentionnés au règlement de consultation.
- **AUTORISE** le maire à signer le marché et tous documents relatifs à cette affaire.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Bilan annuel électricité : point sur les compteurs des bâtiments communaux et les consommations par bâtiment.

Participation citoyenne : des flyers d'information ont été distribués en vue d'une réunion publique le 25 mai.

Information : point sur les articles à paraître dans le prochain bulletin municipal.

Analyse des Besoins Sociaux : une analyse sociologique a été réalisée au niveau du canton et sera restituée lors d'une réunion de tous les élus à Labergement-Foigney le 16 juin. Elle sera suivie d'une réunion de travail à Longchamp consacrée au projet de territoire, en présence de Luc Joliet, Vice Président à la Communauté de Communes.

Cérémonie du 8 juin : organisée par les Anciens Combattants en mémoire des Soldats morts en Indochine.

11 juin : centième anniversaire de Mme. ARRIGONI

17 juin : fête de la musique

18 juin : cérémonie au Monument aux Morts

Feux de la St Jean : organisés par l'association « Longchamp Demain le samedi 25 juin.

Fête nationale du 14 juillet : bal – feux d'artifices – retraite aux flambeaux. La météo conditionnera l'installation de chapiteaux

Sécurité routière : un radar pédagogique sera installé provisoirement rue du Bourg début septembre afin d'effectuer une analyse du trafic dans la traversée du village.

Zumba et HipHop : ces activités, animées jusqu'à maintenant par la société MD PRODUCTION anciennement dénommée « Association l'atelier des artistes », ne seront pas reconduites en septembre par cette même société.

Antenne SFR : la commune est informée d'une évolution technologique de l'antenne-relais SFR, dans le cadre d'un accord de mutualisation d'une partie des réseaux de téléphonie mobile de Bouygues Télécom et SFR, sans ajout d'antennes supplémentaires, permettant de bénéficier du réseau 4G pour chacun des opérateurs. Travaux prévus cet été pour une mise en service annoncée fin octobre 2016.

Fleurir le village : la commission environnement s'est chargée du fleurissement.

Petit rappel : la commune n'utilise plus de produits phytosanitaires, nous demandons aux foyers qui le peuvent de désherber leurs trottoirs.

Rénovation du complexe sportif : les travaux vont commencer à partir du 13 juin.